

FICHE DESCRIPTIVE

FORMATION DE MEDIATEUR FAMILIAL

CYCLE 2018-2020

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autorité parentale et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflits ou de ruptures familiales.

Cette formation prépare au diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF) inscrit au Niveau II du Répertoire National des certifications (décret du 2 décembre 2003 – J.O. du 9 décembre 2003)¹.

CHAMP D'INTERVENTION

Le (la) médiateur(e) familial(e) accompagne les personnes qui décident de s'engager dans une médiation familiale, afin de leur permettre de construire et de décider ensemble, des meilleures options pour résoudre le conflit qui les oppose. Le (la) médiateur(e) familial(e) facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit.

Son champ d'intervention recouvre :

- toutes les modalités de l'union et notamment le mariage, le concubinage, le PACS ;
- la situation des liens intergénérationnels dans leur diversité ;
- toutes les situations de conflits et de ruptures dans les relations entre les parents, pour l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie.

La médiation Familiale est mobilisée pour des situations telles que : les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communications au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

Le médiateur familial exerce dans des structures diverses : associations à caractère social, sanitaire ou familial, associations spécifiques de médiation familiale, services publics ou parapublics, ainsi qu'en secteur libéral.

PUBLIC CONCERNE PAR LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles, ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du livre 4 du code de la santé publique ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau II, en droit, psychologie ou sociologie, délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

¹ Autres textes de référence : arrêté du 19 mars 2012, arrêté du 2 août 2012 modifiant l'arrêté du 19 mars 2012. Circulaire du 15 octobre 2012 relative aux modalités de la formation préparatoire au DEMF.

- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

ORGANISATION

L'ESSSE a été agréée depuis la parution du décret relatif à la création d'un diplôme d'Etat de médiation familiale. La formation est assurée par une équipe pédagogique composée de formateurs, de praticiens de la médiation, d'universitaires, et de professionnels du champ de la famille et de l'enfance. La formation préparant au diplôme d'Etat de médiateur familial, comporte 595 heures dont 105 heures de formation pratique. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de cinq ans, à compter de la date de notification de la validation du 1er domaine de compétences (dossier de pratiques professionnelles).

1/ FORMATION THEORIQUE AU SEIN DE L'ESSSE

- Une unité de formation principale portant sur le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation : 315 heures ;
- Le contenu de la formation théorique est détaillé dans le référentiel de formation figurant en annexe de l'arrêté du 19 mars 2012 relatif au diplôme d'Etat de médiateur familial (NOR : SCSA1123827A) ;
- Trois unités de formation contributives : Droit (63 heures) Psychologie (63 heures) Sociologie (35 heures) ;
- Méthodologie du mémoire. Cet accompagnement comprendra des apports méthodologiques et des guidances individualisées permettant aux stagiaires de mettre en oeuvre un travail de recherche dans le cadre de la production d'un mémoire de fin de formation : 14 heures.

2/ FORMATION PRATIQUE

Elle se déroule sous la conduite d'un référent professionnel, dans un service de médiation familiale, sous forme d'un stage de mise en situation : 105 heures en discontinu.

METHODES PEDAGOGIQUES

L'ensemble du dispositif pédagogique, caractérisé par des méthodes et outils pédagogiques diversifiés, vise à apporter les connaissances théoriques, à étayer les stagiaires dans leurs réflexions, dans l'élaboration et l'évaluation de leurs pratiques, et à les soutenir dans leur démarche de professionnalisation et de certification.

- Pédagogie participative et active basée sur l'alternance des apports théoriques, de travaux de groupes, de rencontres avec des professionnels de la médiation et de la médiation familiale, d'études de cas, de jeux de rôle ;
- Analyse des expériences professionnelles, notamment au travers les groupes « Atelier des pratiques de stage » ;
- Un accompagnement à l'élaboration du mémoire.

DUREE DE LA FORMATION

Formation en alternance, d'une durée totale de 595 heures dont 490 heures de formation théorique et 105 heures de formation pratique.

La formation se déroule tous les vendredis de novembre 2018 à décembre 2020, selon le calendrier prévisionnel.

Toute demande d'allègement et de dispense doit être formulée avant le démarrage de la formation et sera instruite en référence aux textes relatifs au diplôme d'Etat de médiateur familial.

MODALITES DE CERTIFICATION

Epreuves réalisées en Etablissement de formation :

- Présentation et soutenance d'un dossier de pratique professionnelle devant un formateur et le référent professionnel du stage ;
- Contrôle continu des savoirs contributifs en droit, psychologie et sociologie ;
 - Présentation individuelle et/ou collective et analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation ;
 - Présentation individuelle et/ou individuelle et/ou collective et analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale dans le cadre du stage ;
 - Mémoire d'initiation à la recherche, devant un jury, dont l'objet est centré sur la médiation familiale intégrant la posture de tiers et le processus de médiation.

Epreuve organisée par la DRDJSCS : présentation et soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche, devant un Jury.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est **uniquement** téléchargeable sur le site de l'ESSSE : esse.fr. Les inscriptions pourront être enregistrées soit par courrier, soit au cours de réunions d'information organisées au siège social de l'Ecole.

Date limite de dépôt du dossier : **12 septembre 2018**

Après participation à une réunion d'information et étude du dossier, le (la) candidat(e) sera convoqué(e) à un entretien de sélection devant le responsable de l'équipe pédagogique.

Coût de la formation : 7 840€, **frais de sélection inclus**.

Aide technique des candidats au montage financier de leur formation.

PROCHAINES REUNIONS D'INFORMATION

Dans nos locaux de 17h30 à 19h (20 rue de la Claire, 69009 LYON) :

- 29/01/2018
- 26/02/2018
- 27/03/2018
- 03/05/2018
- 04/06/2018
- 04/07/2018
- 05/09/2018